

Michel Paillé

L'avenir de la population francophone au Québec et dans les autres provinces canadiennes¹

Cédé à l'Angleterre en 1763, le Canada – colonie française depuis le début du XVII^e siècle – devint une colonie britannique. La conquête, qui fut suivie d'importantes vagues d'immigrants, introduisit l'an glais dans la vallée du Saint-Laurent, un territoire jusque-là francophone, abstraction faite des langues autochtones.

Le Canada d'aujourd'hui fut donc développé par deux populations fortement caractérisées par la langue et par la religion (franco-catholiques/anglo-protestants). La Confédération canadienne se limitait lors de sa formation (1867) à quatre provinces dont trois étaient majoritairement anglophones. Depuis, le Canada s'est toujours intéressé aux caractéristiques ethnolinguistiques de sa population. En témoignent les recensements canadiens qui interrogent les résidents du pays quant à leur langue maternelle („première langue apprise et encore comprise“), à la langue qu'ils utilisent habituellement à la maison (communément appelée „langue d'usage“), quant à leur aptitude à soutenir une conversation en anglais ou en français et, au dernier recensement (1991), quant à leur connaissance d'une langue tierce. De plus, l'origine ethnique fait l'objet d'une question censitaire depuis plus de cent ans.

Un survol de l'évolution des groupes ethniques et des groupes linguistiques fait l'objet du présent article. Nous distinguerons le Québec, qui regroupe le quart de la population canadienne, du reste du Canada (le

1 Cet article n'engage que l'auteur.

„Canada anglais“). Face à la question linguistique, le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Québec ont agi dans différents domaines, dont celui de la langue d'enseignement qui fait également l'objet de cet article. Enfin, nous porterons particulièrement attention à la question scolaire à Montréal; nous verrons que la loi de 1977,² en dépit de progrès indéniables qui ont conduit à une „reconquête de Montréal“³ ne suffit pas pour assurer la pérennité du fait français dans la métropole.

1. Évolution des groupes ethniques et linguistiques dans l'histoire canadienne

Le tableau 1 donne un bref aperçu de l'évolution ethnique et linguistique du Canada. Il montre que les Britanniques qui formaient les trois cinquièmes (60,5%) de la population canadienne en 1871 ne comptent plus désormais que pour 36%, bien qu'en nombres absolus ils soient passés de 2,1 à 9,8 millions. Alors que les résidents d'origine française formaient, avec 1,1 million de personnes, 31% de la population en 1871, ils comptaient en 1991, avec 7,2 millions d'individus, pour un peu moins de 27%. La baisse de l'importance relative de ces deux groupes s'est faite au profit de l'ensemble des autres groupes ethniques issus d'une immigration internationale postérieure : de 8% en 1871, ils augmentent leur part à 37% en 1991, dépassant les 10 millions de personnes, soit autant que l'Ontario, la province la plus peuplée.

Bien que la proportion de Canadiens d'origine ethnique britannique ait décliné, l'anglais a progressé au Canada. En effet, en 1991, et bien que de fortes vagues d'immigration ont entraîné l'établissement de personnes de langues très diverses, on recensait plus de 68% de résidents de langue usuelle anglaise. Contrairement à l'anglais, le français recule par comparaison avec le groupe d'origine ethnique française. Le tableau 1 montre en effet qu'au recensement de 1991 il y avait près de 900 000 personnes de moins parlant français (6,3 millions) que de personnes d'origine ethnique française (7,2 millions). Par conséquent, dans l'ensemble du Canada, les personnes qui font du français la langue du foyer ne sont plus que 23,3% de la population.

2 *Charte de la langue française, Lois refondues du Québec – Chapitre C-11*, Québec : Assemblée nationale 1977.

3 M. V. Levine, *The Reconquest of Montreal. Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphia 1990.

TABLEAU 1
Évolution des groupes ethniques et linguistiques, Canada, 1871 et 1991

Recensement/ variable	Français	Anglais ou Britannique ²	Autres	Total	
1871	Origine ethnique	1.082.940	2.110.502	292.319	3 485 761
		31,1	60,5	8,4	100,0
1991**	Origine ethnique	7.168.703	9.793.193	10.032.145	26.994.040
		26,6	36,3	37,2	100,0
	Langue d'usage	6.288.425	18.440.533	2.265.073	26.994.030
	23,3	68,3	8,4	100,0	

* „Anglais“ pour la langue et „britannique“ pour l'origine ethnique.

** Les déclarations doubles („français/anglais“, etc) et les déclarations triples („français/anglais/autre“) ont été réparties par moitiés ou par tiers parmi les origines ou les langues concernées. A cause d'un arrondissement (multiples de cinq) des données par Statistique Canada, les totaux pour 1991 varient selon les variables.

Sources : 1871 : R. Lachapelle/J. Henripin (1980) *La situation démographique au Canada: évolution passée et prospective*, Montréal 1991, p. 335-338; Statistique Canada, *Langue parlée à la maison et langue maternelle - Le pays*, Recensement du Canada de 1991, cat. 93-317, Ottawa 1993; Statistique Canada, *Origine ethnique - Le pays*, Recensement du Canada de 1991, cat. 93-315, Ottawa 1993.

Manifestement, l'anglais s'est répandu au Canada aux dépens du français. Cependant, il a fait davantage ses gains aux dépens des langues tierces qui n'ont pas de statut de „langues officielles“. Cette force d'attraction de l'anglais, jumelée à la régression du français, apparaît davantage lorsque l'on distingue, d'une part, le Québec et, d'autre part, le reste du Canada.⁴ Examinons d'abord celui-ci avant d'aborder le Québec.

1.1. Le Canada anglais

La majorité britannique formait un peu plus des quatre cinquièmes (81,4%) de la population vivant à l'extérieur du Québec en 1871 (tableau 2). Les

4 Nous avons plus longuement élaboré cette question dans M. Paillé, „Les recensements canadiens et les fichiers administratifs du Québec dans l'étude des groupes linguistiques“, *Simposi de demolingüística*, Tortosa, 15-16 novembre : Institut d'Estadística de Catalunya 1993.

groupes autres que britannique et français étaient déjà plus nombreux (près de 12%) que l'ensemble des minorités francophones (moins de 7%). Bien que les Canadiens d'origine britannique n'aient cessé de perdre de l'importance, passant de 81,4% à 46,1% en 120 ans, environ les trois quarts de la population étaient de langue maternelle anglaise au dernier recensement. Quant à la population dont la langue usuelle est l'anglais, elle formait plus de 87% des effectifs au recensement de 1991.

TABLEAU 2

Évolution des groupes ethniques et linguistiques, Canada moins Québec, 1871, 1931 et 1991

Recensement/ variable		Français	Anglais ou Britannique	Autres	Total
1871	Origine ethnique	153.123	1.867.461	273 661	2 294 245
		6,7	81,4	11,9	100,0
1931	Origine ethnique	657.931	4.948.345	1.896.255	7.502.531
		8,8	66,0	25,3	100,0
	Langue maternelle	540.105	5.484.789	1.477.637	7.502.531
		7,2	73,1	19,7	100,0
1991	Origine ethnique	1.905.874	9.304.689	8.973.182	20.183.745
		9,4	46,1	44,5	100,0
	Langue maternelle	976.413	15.685.011	3.522.311	20.183.735
		4,8	77,7	17,5	100,0
	Langue d'usage	636.635	17.678.728	1.868.378	20.183.740
		3,2	87,6	9,3	100,0

Note : voir les notes 1 et 2 sous le tableau 1.

Sources : voir tableau 1.

La minorité d'origine ethnique française du Canada anglais a continuellement augmenté en nombre absolu et en proportion au cours de la même période. Malgré cette croissance du groupe ethnique français, l'importance relative des personnes de langue maternelle française a, quant à elle, diminué entre 1931 et 1991 (elle passe de 7,2% à 4,8% en soixante ans). Elle a toutefois connu une croissance absolue. De plus, les Canadiens de l'extérieur du Québec dont la langue usuelle est le français ont diminué en effectifs et en proportion au cours du dernier quart de siècle. En effet, ils étaient 40 000 de moins au recensement de 1991 avec 637 mille

personnes, comparativement au dénombrement effectué vingt ans plus tôt.⁵ Avec 3,2% de la population du Canada anglais, ils avaient perdu plus d'un point procentuel.

La situation des minorités francophones qui vivent hors Québec est telle que les allophones sont maintenant trois fois plus nombreux qu'eux. En augmentation rapide, les allophones dépassent les 3,5 millions de personnes selon la langue maternelle et atteignent presque les 1,9 million selon la langue d'usage au foyer.

TABLEAU 3

Évolution des groupes ethniques et linguistiques, Québec, 1871-1991

Recensement/ variable		Français	Anglais ou Britannique	Autres	Total
1871	Origine ethnique	929 817	243.041	18.658	1.191.516
		78,0	20,4	1,6	100,0
1901	Origine ethnique	1.322.115	290.169	36.614	1.648.898
		80,2	17,6	2,2	100,0
1931	Origine ethnique	2.270.059	432.726	171.470	2.874.255
		79,0	15,1	6,0	100,0
	Langue maternelle	2.292.193	429.613	152.449	2.874.255
		79,7	14,9	5,3	100,0
1971	Origine ethnique	4.759.360	640.045	628.360	6.027.765
		79,0	10,6	10,4	100,0
	Langue maternelle	4.867.250	789.185	371.330	6.027.765
		80,7	13,1	6,2	100,0
	Langue d'usage	4.870.100	887.875	269.790	6.027.765
		80,8	14,7	4,5	100,0
1991	Origine ethnique	5.262.828	488.503	1.058.963	6.810.295
		77,3	7,2	15,5	100,0
	Langue maternelle	5.585.649	626.202	598.454	6.810.305
		82,0	9,2	8,8	100,0
	Langue d'usage	5.651.790	761.805	396.695	6.810.290
		83,0	11,2	5,8	100,0

Note : voir les notes 1 et 2 sous le tableau 1.

Sources : voir tableau 1.

5 Cette information n'apparaît pas au tableau 2; cf. R. Lachapelle/J. Henripin, *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et perspectives*, Montréal 1980, p. 363.

1.2. Le Québec, seule province majoritairement francophone

Un important contraste entre la situation du Canada anglais et celle du Québec apparaît lorsque l'on compare le tableau 2 avec le tableau 3, ce dernier présenté de façon plus détaillée. Entre 1871 et 1971, les Québécois d'origine ethnique française constituaient entre 78% et 81% de la population. Sous l'effet de la diversification ethnique due, entre autres facteurs, à l'immigration internationale des dernières décennies, les groupes autres que français et britannique forment maintenant plus de 15% de la population, ce qui a entraîné une légère baisse de la majorité d'origine ethnique française jusqu'à 77,3%.

Au Québec, les francophones sont plus nombreux que les personnes d'origine ethnique française, ce qui contraste avec ce que nous avons observé au Canada anglais. Si l'écart était faible en 1931 (79,7% selon la langue maternelle comparativement à 79,0% selon l'origine ethnique française), il était nettement plus marqué en 1991 (82,0% en comparaison à 77,3%). De plus, toujours en 1991, la proportion des résidents qui parlent habituellement le français au foyer se démarquerait d'un point procentuel de celle selon la langue maternelle.⁶

Tout comme le Canada anglais comprend une minorité francophone, le Québec, majoritairement francophone, compte une communauté de langue anglaise.⁷ Au début de la Confédération canadienne, les Québécois d'origine britannique comptaient pour un cinquième de la population du Québec. Leur importance relative n'a cessé de décliner pendant un siècle même si en nombre absolu leurs effectifs augmentaient. En 1991, les Britanniques étaient moins d'un demi million de personnes et ne formaient qu'un peu plus de 7% de la population. Cependant, le recensement de 1971 montre qu'il existe une nette différence entre la population de langue maternelle anglaise et celle d'origine ethnique britannique (13,1% vs

6 Cette démarcation subite surprend car elle suppose des gains importants qui seraient survenus au cours du lustre 1986-1991, période trop courte pour ce genre de phénomène. Suite à de nombreuses modifications à certains aspects de la collecte et du traitement des données, Statistique Canada invite à la prudence dans l'analyse des tendances. Cf. Statistique Canada, *Langue parlée à la maison et langue maternelle - Le pays*, Recensement du Canada de 1991, cat. 93-317, Ottawa 1993.

7 Selon l'O.N.U., la communauté anglophone du Québec n'est pas une minorité, puisqu'elle est de la majorité canadienne d'expression anglaise. Les Anglo-Québécois ont toutefois adopté depuis les politiques linguistiques un comportement de minorité. Cf. J. Legault, *L'invention d'une minorité : Les Anglo-Québécois*, Montréal 1992.

10,6%). Cette différence est encore plus forte lorsque l'on fait appel à l'anglais comme langue d'usage au foyer (14,7% vs 10,6%). Enfin, malgré une diminution du nombre d'anglophones du Québec, le recensement de 1991 faisait toujours voir, dans un continent où les francophones ne comptent que pour 2% de la population, toute la force d'attraction de l'anglais.

Bien que le Québec se soit beaucoup moins diversifié que l'ensemble de la population du Canada, le tableau 3 montre une augmentation – tant absolue que relative – des résidents dont la langue maternelle est autre que le français et l'anglais (les „allophones“).

1.3. L'anglais et le français : un pouvoir d'attraction nettement différent

La richesse des données censitaires canadiennes a permis la création d'indicateurs qui rendent possible la mesure du degré de rétention linguistique pour les langues qui régressent, ou la mesure du degré d'attraction de celles qui progressent. En rapprochant deux à deux les données sur l'origine ethnique, la langue maternelle et la langue d'usage à la maison, on obtient, selon le cas, des „indices de continuité linguistique“ ou de continuité „ethnolinguistique“.

En rapportant le nombre de personne d'une langue maternelle donnée pour 100 personnes recensées de même origine ethnique, on mesure le solde des gains et pertes cumulés au cours des générations⁸ à l'exclusion toutefois de la dernière⁹. Ce vieil indicateur fut largement utilisé avant le recensement de 1971 car, malgré ses défauts,¹⁰ c'était le seul que l'on pouvait établir. Comme il est en retard d'une génération sur la réalité,¹¹ nous n'en ferons pas état.

8 L'origine ethnique renvoie habituellement à plusieurs générations dans le passé.

9 Comme la langue maternelle fait référence à l'enfance des répondants, elle exclut ce qui a pu se produire entre cette époque et le moment du recensement.

10 Avec le temps et à la faveur des mariages mixtes, l'origine ethnique dominant d'un individu se perd. Sans doute que nombreux sont les Canadiens qui se croient d'origine ethnique britannique tout simplement parce que l'anglais se transmet déjà depuis quelques générations. Cf. N. B. Ryder, „The Interpretation of Origin Statistics“, *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. 21, 1955, p. 466-479.

11 C. Castonguay, *L'assimilation linguistique : mesure et évolution, 1971-1986*, Québec 1994, p. 1-2.

Depuis le recensement de 1971, il est fait largement usage de l'„indice de continuité linguistique“. Ce deuxième indicateur mesure les gains ou les pertes nettes d'un groupe linguistique, défini par la première langue apprise dans l'enfance, par rapport au même groupe linguistique, défini cette fois par la langue habituellement parlée à la maison. Il prolonge donc le précédent indice en mesurant la mobilité linguistique nette de la dernière génération, soit celle qui est dénombrée lors d'un recensement.

TABLEAU 4

Indices de continuité linguistique et ethno-linguistique, Québec et reste du Canada, 1971 et 1991

Indice de continuité /recensement	Langue maternelle/origine ethnique		
	Français	Anglais ou Britannique	Autres
QUÉBEC			
Indice de continuité linguistique*			
1971	100	112	73
1991	101	122	66
Indice de continuité ethno-linguistique**			
1971	102	139	43
1991	107	156	38
RESTE DU CANADA			
Indice de continuité linguistique			
1971	73	111	54
1991	65	113	53
Indice de continuité ethno-linguistique			
1971	48	151	25
1991	33	190	21

* Nombre de personnes parlant une langue pour 100 personnes de même langue maternelle.

** Nombre de personnes parlant une langue pour 100 personnes d'origine ethnique correspondante.

Source : M. Paillé (1993) „Les recensements canadiens et les fichiers administratifs du Québec dans l'étude des groupes linguistiques“, *Simposi de demolingüística*, Tortosa, 15-16 novembre : Institut d'Estadística de Catalunya.

Enfin, on aura compris que le fait de calculer le nombre de personnes parlant une langue donnée à la maison pour 100 personnes recensées donnant l'origine ethnique correspondante, permet de cumuler les deux premiers indicateurs. Toute l'histoire d'un groupe linguistique, incluant la dernière génération, se trouve ainsi résumée dans l'„indice de continuité ethnolinguistique“. Au tableau 4, tout en nous limitant aux recensements de 1971 et de 1991, nous présentons ces deux indices pour le Québec d'abord et pour le reste du Canada ensuite.

A l'évidence, ce sont les Canadiens d'origines autres que française et britannique qui, en adoptant l'anglais comme langue parlée à la maison et en faisant de cette langue la langue maternelle de leurs enfants, ont singulièrement enrichi de génération en génération la population anglophone du Canada.¹² C'est particulièrement le cas à l'extérieur du Québec où l'on constate un indice de continuité linguistique inférieur à 55 et un indice de continuité ethnolinguistique de 25 (en 1971) et de 21 (en 1991). Au Québec par contre, les deux tiers des allophones parlent toujours leur langue maternelle et l'indice de continuité ethnolinguistique des groupes „autres“ demeure encore élevé (38 en 1991).¹³

Il ne fait aucun doute à la lecture du tableau 4 que c'est l'anglais qui a le plus largement profité de l'assimilation des allophones. Bien que ce soit particulièrement évident à l'extérieur du Québec, l'anglais a connu une plus forte attraction que le français même au Québec. On calcule en effet à partir du recensement de 1991 des indices de continuité ethnolinguistique de 190 au Canada anglais et de 156 au Québec.

Au Québec, tant l'indice de continuité linguistique que l'indice de continuité ethnolinguistique montrent les faibles gains nets pour le groupe francophone : le premier indique un léger progrès en 1991 en comparaison au recensement de 1971 tandis que le second dénombre 107 parlants français pour 100 personnes recensées d'origine ethnique française. Enfin, les deux indicateurs du tableau 4 illustrent les défis que doivent surmonter les minorités francophones du Canada anglais. L'indice de continuité linguistique, déjà inférieur à 50 en 1970, montrait, vingt ans plus tard, que pour 100 personnes d'origine ethnique française on n'en comptait seulement 33 qui parlaient habituellement français à la maison.

12 J. Henripin, „L'immigration et le déséquilibre linguistique“, Ottawa 1974.

13 Les immigrants allophones du Québec et leurs premiers descendants font plus longtemps usage de leur langue maternelle que partout ailleurs au Canada. Cf. M. Paillé, „Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées“, *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 3, 1991, p. 185-193.

2. L'action des gouvernements en matière de langue d'enseignement

L'évolution démographique des francophones au Canada appelait les divers paliers de gouvernement à l'action. Tant au Gouvernement du Canada qu'au Gouvernement du Québec, il fallait intervenir en faveur du fait français, seconde langue officielle du pays. Le Gouvernement canadien a préféré agir en faveur de la minorité de langue officielle de chacune des provinces et des deux territoires tandis que le Québec a légiféré pour assurer la pérennité du français, langue de la majorité dans la province. C'est donc dire qu'au Québec, le français et l'anglais jouissent toutes deux d'interventions politiques qui parfois entrent en conflit.¹⁴ Nous nous limiterons ici au domaine de la langue d'enseignement en portant plus particulièrement attention à la situation québécoise.

2.1. Les minorités francophones hors Québec

Entrée en vigueur avec la *Loi constitutionnelle de 1982*, la *Charte canadienne des droits et libertés* accorde le droit de faire instruire en français, au primaire et au secondaire, les enfants des citoyens canadiens de langue maternelle française qui résident à l'extérieur du Québec.¹⁵

Le recensement de 1986 dénombrait à l'extérieur du Québec près de 272 000 enfants de 6 à 17 ans dont le père ou la mère était de langue maternelle française. La moitié de ces écoliers qui avaient le droit de faire leurs études primaires et secondaires en français résidaient en Ontario (135 600), 21% au Nouveau-Brunswick (57 300) et près de 8% en Alberta, seule autre province où on en comptait plus de 20 000.¹⁶ Comme l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont voisins du Québec, on aura compris que le fait français au Canada est fortement concentré au Québec et dans les régions avoisinantes.

Dans les faits, on dénombrait – lors de l'année scolaire 1986-1987 – 136 900 écoliers dans des écoles où l'instruction était donnée en français,

14 J. Maurais, «L'expérience québécoise d'aménagement linguistique», in : Jacques Maurais, éd. (1987) *Politique et aménagement linguistiques*, Paris 1987, p. 392-396.

15 Outre ce critère de la langue maternelle de l'un des parents, celui de la langue d'enseignement au primaire vaut également. Au Québec cependant, le critère de la langue maternelle ne s'applique pas.

16 M. Paillé, *Les écoliers du Canada admissibles à recevoir leur instruction en français ou en anglais*, Québec 1991, p. 36.

effectif qui représentait à peine 50% des ayants droit. C'est au Nouveau-Brunswick où le nombre d'écoliers inscrits dans des écoles françaises se rapprochait le plus du nombre d'ayants droit : avec 46 100 inscrits, plus des quatre cinquièmes se prévalaient de leur droit. Hormis cette province, seule l'Ontario donnait l'instruction primaire et secondaire en français à un nombre d'écoliers (77 400) dépassant de la moitié (57%) le nombre d'ayants droit.

Les écarts observés entre le nombre d'ayants droit et les inscriptions dans des écoles françaises reflètent davantage l'assimilation des minorités francophones à l'extérieur du Québec que l'absence d'écoles françaises ou le fait que le nombre d'ayants droit soit trop petit.¹⁷ En effet, seulement 138 100 ayants droit recensés en 1986, soit à peine un peu plus de la moitié, avaient été élevés en français par leurs parents. C'est au Nouveau-Brunswick où l'on trouvait la plus forte proportion d'ayants droit de langue maternelle française avec près de 81%, tandis que celle de l'Ontario (52%) reflétait à peu près la moyenne canadienne (51%). Dans toutes les autres provinces et dans les territoires, les écoliers de langue maternelle française formaient moins de 38% des ayants droit.

Cette assimilation à l'anglais de près de la moitié des ayants droit résulte principalement de l'exogamie linguistique. En effet, près de 53% des ayants droit n'ont qu'un seul parent de langue maternelle française. Or, moins de 9% des enfants issus de couples mixtes ont été élevés en français, ce qui contraste nettement avec la situation des enfants des couples francophones endogames où 82% sont de langue maternelle française.¹⁸

Une projection du nombre d'ayants droit jusqu'en 1992 montrait un recul tant absolu que relatif. En effet, en prenant appui sur les enfants de moins de six ans recensés en 1986, on pouvait calculer une perte entre 1986 et 1992 de plus de 11 000 ayants droit, soit 4,1% en moins. Par contre, l'ensemble de la population scolaire du Canada anglais devait connaître quant à elle une croissance de 3,2%.¹⁹ On constate donc, à regret, que si

17 La *Charte canadienne des droits et libertés* ne reconnaît le droit à l'instruction dans la langue de la minorité provinciale que si „le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant“.

18 M. Paillé, *Les écoliers du Canada admissibles à recevoir leur instruction en français ou en anglais*, Québec 1991, p. 72. Sur l'importance de l'exogamie dans l'assimilation linguistique, cf. C. Castonguay, „Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises“, *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 16, 1979, p. 21-31.

19 M. Paillé, *Les écoliers du Canada admissibles à recevoir leur instruction en français ou en anglais*, Québec 1991, p. 39-45.

l'école est considérée par les minorités francophones du Canada anglais comme l'outil le plus puissant à leur „survivance“, elle ne peut à elle seule „contrer le déterminisme social qui anglicise“.²⁰

2.2. La question scolaire au Québec

Contrairement aux minorités francophones du Canada anglais, les défis du Québec français sont d'un tout autre ordre. A la suite du déclin très rapide de sa fécondité – fécondité qui fut longtemps au-dessus de la moyenne canadienne –, le Québec a réalisé toute l'importance de l'assimilation nettement majoritaire des immigrants allophones à l'anglais. En effet, le recensement de 1971 révélait, pour la première fois, que 23% des allophones s'exprimaient en anglais au foyer contre seulement 9% qui avaient choisi le français. En d'autres mots, sept transferts linguistiques sur dix se faisaient vers l'anglais pour trois seulement vers le français.²¹

Cette situation était le fruit d'une profonde pénétration de l'anglais au Québec même. Dans les milieux de travail, dans l'affichage public, dans les activités commerciales notamment, l'anglais était abondamment utilisé, y compris par de nombreux francophones. La pleine liberté de choisir entre l'école française ou l'école anglaise²² a amené non seulement les enfants d'immigrants à faire leurs études en anglais, mais a également conduit un nombre de plus en plus grand de francophones à faire de même. En effet, au moment de l'adoption d'une première loi linguistique en 1974, les quatre cinquièmes des enfants allophones étudiaient en anglais au primaire et au secondaire tandis que plus de 30 000 francophones en faisaient autant.²³

Inefficace, incomplète et difficile d'application, la loi de 1974 fut vite remplacée en 1977 par la *Charte de la langue française*.²⁴ En faisant de la langue d'enseignement du père ou de la mère le principal critère qui déterminerait à l'avenir dans quelle langue les enfants pourraient recevoir

20 R. Landry, „Le présent et l'avenir des nouvelles générations d'apprenants dans nos écoles françaises“, *Éducation et francophonie*, vol. XXII, 1995, p. 13-24.

21 C. Castonguay, „Le dilemme démolinguistique du Québec“, in : Conseil de la langue française, *Douze essais sur l'avenir du français*, Québec 1984, p. 13-35.

22 Le Québec est la seule province du Canada à avoir deux réseaux complets d'éducation. De la maternelle à l'université, on peut étudier en français ou en anglais.

23 C. St. Germain, *La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-72 à 1978-79*, Québec 1980.

24 M. Plourde, *La politique linguistique du Québec, 1977-1987*, Québec 1988, p. 16-19.

leur instruction, le Gouvernement du Québec trouvait un moyen non équivoque de garantir l'admissibilité à l'école anglaise à tous les enfants de parents qui l'avaient déjà fréquentée et à tous ceux qui y étaient déjà légalement inscrits.²⁵ Cette nouvelle loi ne retirait donc aucun droit acquis avant son entrée en vigueur lors de l'année scolaire 1977-1978.²⁶

Forte d'un critère objectif facilement vérifiable, la Charte de la langue française a connu en matière de langue d'enseignement des résultats immédiats. Dès les débuts des années quatre-vingt, une majorité d'écoliers allophones faisaient leurs études en français; avant la fin de cette même décennie, c'est plus des deux tiers des allophones qui étaient dénombrés dans le réseau d'écoles françaises. De nos jours, plus des trois quarts des allophones sont inscrits dans des écoles primaires et secondaires où l'enseignement se donne en français. Selon les données du Ministère de l'Éducation du Québec, l'école française a vu ses élèves allophones passer de moins de 15 000 à plus de 73 000 en 17 ans.

3. Montréal, métropole du Québec: une situation très particulière

Le contexte démographique dans lequel la *Charte de la langue française* allait s'appliquer devait rapidement conduire la société québécoise à s'interroger sur plusieurs aspects de son devenir. Même si l'on se limite au seul domaine de la langue d'enseignement, les questions que le milieu scolaire soulève sont nombreuses.

3.1. Déclin démographique de la majorité francophone

Situé au Nord-Est de l'Amérique du Nord, le Québec voit 90% de ses immigrants s'installer dans la région de Montréal à proximité de l'Ontario, la province voisine (60 km à l'Ouest), et de l'État américain de New York (50 km au Sud). Lieu de résidence de la majorité des anglophones du Québec et des trois quarts des allophones, la région métropolitaine de

25 Outre la langue d'enseignement au primaire de l'un des parents et la fréquentation légale d'une école anglaise au moment de l'adoption de la loi, des modalités transitoires – telle la langue d'enseignement d'un frère ou d'une sœur –, et des exemptions – telles les difficultés d'apprentissage –, ont été insérées dans la loi. Le choix de la langue d'enseignement au collège et à l'université demeure intact pour tous.

26 Gouvernement du Québec, *La politique québécoise de la langue française*, Québec 1977, p. 46-49.

Montréal est la clé de voûte de tout le Québec sous plusieurs aspects, notamment au plan économique. Près de la moitié des Québécois, toutes langues confondues, y réside.

Située au centre de la région métropolitaine de Montréal, l'île de Montréal est le lieu par excellence où se joue l'avenir du fait français au Québec (25,8% de la population du Québec). Accueillant à elle seule les trois quarts des immigrants que le Québec reçoit, elle se diversifie très rapidement et voit sa majorité francophone perdre son importance démographique. Tandis que trois recensements successifs (1976, 1981 et 1986) montraient une stabilisation de la majorité francophone autour de 60% de la population, le recensement de 1991 montrait une part relative de 56,9%,²⁷ pour une perte de trois points procentuels en cinq ans. Il s'agit d'un déclin plus important que ce que prévoient nos projections publiées quelques années auparavant, y compris les 58,5% établis selon le pire scénario.²⁸

Il s'agit surtout d'un changement profond des tendances lourdes car Lachapelle et Henripin estimaient il y a quinze ans qu'il faudrait „beaucoup d'effort pour voir dans le passé récent des tendances favorables à l'anglais, du moins en ce qui concerne l'évolution de l'importance relative des effectifs de chaque groupe linguistique“.²⁹ Bien que le groupe anglophone ne profite pas de la conjoncture, la majorité francophone perd tout de même son importance, alors qu'on prévoyait une hausse selon tous les scénarios.³⁰

Des projections plus récentes montrent même une éventuelle baisse de trois points procentuels dans la région métropolitaine de Montréal³¹ entre 1986 et 2006 si l'immigration internationale demeure élevée et fortement concentrée dans la métropole.³² De 70,7% qu'ils comptaient en 1986, les

27 Les données brutes donnent une proportion de 55,9 %. Toutefois, nous avons retranché les résidents temporaires, soit 36 950 personnes (dont 28 000 allophones) recensées pour la première fois. Cf. Statistique Canada, *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec – Partie A*, Recensement du Canada de 1991, cat. 95-325, Ottawa 1992.

28 M. Paillé, *Nouvelles tendances démologiques dans l'île de Montréal, 1981-1996*, Québec 1989, p. 93-99.

29 R. Lachapelle/J. Henripin, *La situation démologique au Canada : évolution passée et prospectives*, Montréal 1980, p. 85.

30 *Ibid.*, p. 300-304.

31 Précisons qu'il s'agit ici d'un territoire un peu plus peuplé (5 %) que la „région métropolitaine de recensement“ définie par Statistique Canada.

32 La concentration des immigrants est plus forte au Québec que dans les autres provinces. Cf. M. Paillé, „Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées“, *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 3, 1991, p. 185-193.

francophones, définis cette fois selon la langue d'usage,³³ pourraient glisser jusqu'à 67,7% même en supposant que la mobilité linguistique des allophones sera désormais plus favorable au français.³⁴

3.2. Une rapide transformation des écoles françaises

Quoi qu'il en soit des projections démolinguistiques, les francophones de l'île de Montréal ne forment déjà plus la majorité absolue chez les écoliers. En effet, en 1993-1994, les écoliers de langue maternelle française dans l'ensemble des écoles de l'île de Montréal ne comptaient plus que pour 49,9% des effectifs totaux des commissions scolaires et des écoles privées. C'est le résultat d'un déclin important et rapide car, lors de l'année scolaire 1986-1987, ils formaient encore 54,2% des effectifs. Même si l'on supposait que les transferts linguistiques sont définitifs chez les écoliers, ce qui est loin d'être évident,³⁵ on observerait dans les données du Ministère de l'Éducation du Québec une baisse de l'importance relative de la majorité francophone (selon la langue habituellement parlée à la maison) de 55,4% en 1986-1987 à 52,7% en 1993-1994. C'est donc dire qu'au sein de la population scolaire de l'île de Montréal, l'érosion de la majorité francophone se fait si rapidement qu'elle ne peut être contrée par les transferts linguistiques des allophones vers le français.

Ce déclin généralisé de l'importance relative de la majorité francophone au sein de la population scolaire de l'île de Montréal s'observe également au sein des écoles qui offrent l'enseignement en français. En 1976-1977, avec une proportion de plus de neuf écoliers de langue maternelle française sur dix dans le secteur d'enseignement en français,³⁶ on devait naturellement

33 En procédant ainsi, Termote inclut dans la majorité francophone tous les francophones d'adoptions, peu importe leurs origines ethniques, leur langue maternelle et leur lieu de naissance.

34 M. Termote, *L'avenir démolinguistique du Québec et de ses régions*, Québec 1994, p. 222-223. D'ici 2006, les hypothèses favorables concernant les transferts linguistiques des allophones vers le français n'auront pas vraiment eu le temps de se manifester. Bien que les perspectives de M. Termote s'étendent jusqu'en 2021, nous nous sommes limités à un horizon plus court car les hypothèses sur la mobilité linguistique – fondées sur une observation trop sommaire – nous apparaissent trop hasardeuses à long terme et donner une image trop pessimiste de ce qui pourrait être observé dans un quart de siècle.

35 C. Castonguay, *L'assimilation linguistique : mesure et évolution, 1971-1986*, Québec 1994, p. 27-31.

36 C. St. Germain, *La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaires, 1971-72 à 1978-79*, Québec 1980, p. 72-73.

s'attendre à une diminution dès que l'on décidait d'orienter désormais les enfants des immigrants vers ce secteur. Selon les fichiers administratifs du Ministère de l'Éducation du Québec, au dixième anniversaire d'application de la *Charte de la langue française*, les écoliers francophones du secteur français de l'île de Montréal comptaient pour moins des trois quarts (74,1%); en 1993-1994 ils formaient moins des deux tiers des effectifs (65,7%).

La forte concentration de l'immigration internationale dans l'île de Montréal, associée à de fortes concentrations dans certains quartiers de l'île, a rapidement conduit à la formation d'écoles françaises dites „pluriethniques“. Dès 1987, le Conseil de la langue française abordait cette question dans un important rapport. Le Conseil dénombrait, en 1984-1985, 37 écoles françaises sur 294 où les écoliers non francophones comptaient pour au moins 40% des effectifs, soit une école sur huit.³⁷ Plus récemment, le Conseil supérieur de l'éducation révélait qu'en 1992-1993, les écoliers allophones inscrits dans les écoles publiques de langue française formaient plus de la moitié des effectifs dans 55 écoles sur 304. A cela s'ajoutent 52 écoles où les allophones comptent pour une importante concentration comprise entre 33% et 50%. Le Conseil supérieur de l'éducation précise que „près de la moitié des élèves allophones (42,7%) évoluent dans un environnement scolaire où ils sont majoritaires“.³⁸ De là la difficulté d'intégrer ces immigrants de diverses origines à une majorité francophone qui est de plus en plus absente.

Nul doute que ces écoliers non francophones apprennent tout de même le français, surtout ceux qui, arrivés très jeunes au Québec ou nés ici de parents immigrants, feront toutes leurs études primaires et secondaires en français. Cependant, il est difficile dans certaines écoles pluriethniques d'inciter les écoliers, même quelques francophones, à parler français à l'extérieur de la classe : l'anglais y est devenu la *lingua franca*.³⁹

37 Conseil de la langue française, *Vivre la diversité en français. Le défi de l'école française à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal*, Québec 1987, p. 23.

38 Conseil supérieur de l'éducation, *Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles*, Québec 1993, p. 16-18.

39 M. Paillé, „Le contexte démographique de l'aménagement linguistique au Québec : l'exemple de Montréal“, in : P. Martel/J. Maurais (éds.), *Langues et sociétés en contact. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, Tübingen 1994, p. 473-482.

4. Pour une politique de population

Au moment où la fécondité québécoise glissait sous le seuil de remplacement des générations,⁴⁰ et avant même l'adoption d'une première loi linguistique, des démographes québécois indiquaient clairement qu'une politique linguistique ne serait pas suffisante pour contrer le déclin appréhendé de la proportion de francophones à Montréal.⁴¹ Un quart de siècle plus tard, force est de constater qu'ils ont vu juste. En dépit d'une politique linguistique, qui à bien des égards a réussi à faire du français une langue plus répandue et jouissant d'un statut renforcé, la majorité francophone perd de son importance relative au plan démographique. Les facteurs de ce déclin sont multiples et appellent une politique globale de population qui comprendrait, outre les transformations économiques et sociales inhérentes, une politique familiale et une politique d'immigration renforcées.⁴²

A la fin des années 80, le Gouvernement du Québec mettait sur pied son premier *Plan d'action en matière de politique familiale* afin d'assurer, selon le Premier ministre de l'époque, „la survie du Québec francophone en cette terre d'Amérique“.⁴³ Au moment où il élabore un troisième plan triennal, on souhaite que la priorité accordée à la famille soit maintenue „malgré la sévérité de la situation des finances publiques“.⁴⁴

Bien que le Québec ait créé un ministère de l'Immigration à la fin des années soixante, malgré des ententes successives avec le Gouvernement du Canada sur cette question de juridiction partagée et en dépit d'une importante politique d'immigration et d'intégration des immigrants,⁴⁵ des objections apparaissent quant aux nombres annuels d'immigrants que le

40 Commencé avec les années 60, le déclin de l'indice synthétique de fécondité a poursuivi sa chute sous 2,1 enfants par femme à partir de 1970; il n'est jamais remonté au-dessus depuis. Cf, M. Paillé, „Aménagement linguistique, immigration et population“, *Journée pédagogique interinstitutionnelle*, Montréal 1993.

41 H. Charbonneau/J. Henripin/J. Légaré, „L'avenir démographique des francophones au Québec et à Montréal en l'absence de politiques adéquates“, *Revue de géographie de Montréal*, vol. XXIV, 1970, p. 199-202.

42 S. Simard, „Pour une politique globale de la population“, *L'Action nationale*, vol. LXXXII, 1992, p. 1064-1074.

43 Gouvernement du Québec, *Familles en tête. Plan d'action en matière de politique familiale, 1989-1991*, Québec 1989, p. 3.

44 A. Ouellet, „Les familles : une priorité nationale“, *L'Action nationale*, vol. LXXXIV, 1994, p. 1231-1250.

45 Gouvernement du Québec, *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Montréal 1990.

Canada, dont le Québec, peuvent accueillir,⁴⁶ quant aux motifs démographiques⁴⁷ et économiques⁴⁸ invoqués et quant à la capacité d'accueil et d'intégration à la majorité francophone⁴⁹. Enfin, le gouvernement reconnaît lui-même que sa politique de régionalisation de l'immigration doit „s'inscrire dans le cadre d'une politique de développement régional“ et qu'elle ne pourra donner des résultats qu'à long terme.⁵⁰

Il apparaît clairement à plus d'un observateur que ces diverses politiques du Gouvernement du Québec ont besoin, non seulement d'être renforcées, mais aussi de s'articuler dans une politique de population qui inclurait une politique linguistique elle-même élargie.⁵¹ Mais le Québec ne pourra pas compter sur le Gouvernement du Canada en la matière. En effet, non seulement ce dernier a-t-il parfois des vues diamétralement opposées aux siennes, mais encore a-t-il montré qu'il préférerait ne pas voir de trop près son avenir démographique.⁵²

-
- 46 D. Stoffman, „Toward a More Realistic Immigration Policy for Canada“, in: *Backgrounder*, Toronto 1993.
- 47 M. Paillé, „Panacée à nos problèmes démographiques? De fortes migrations internationales“, in: *L'Action nationale*, vol. LXXXV, 1995, p. 66-78.
- 48 R. Tremblay, „L'immigration massive en période de stagnation économique“, *L'Action nationale*, vol. LXXXIV, 1994, p. 1120-1128.
- 49 M. Termote, „Ce que pourrait être une politique de migration“, in: J. Henripin/Y. Martin (1991) *La population du Québec d'hier à demain*, Montréal 1991, p. 153-167. Voir aussi dans le même ouvrage: J. Henripin, „Le peuplement non français et la diversité ethnique et linguistique“, p. 169-184.
- 50 Gouvernement du Québec, *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Montréal 1990, p. 64-65.
- 51 G. Cholette, „Des propositions pour une nouvelle Charte de la langue française“, *L'Action nationale*, vol. LXXX, 1990, p. 1210-1228.
- 52 M. Paillé, „L'esquive du Gouvernement fédéral concernant l'avenir de la population canadienne“, *Bulletin d'histoire politique*, vol. 1, 1993, p. 45-48. Précisons qu'il s'agit ici de la politique du précédent gouvernement (1984-1993) formé par le Parti progressiste-conservateur.